

## UNIVERSITÉS

Un 2<sup>e</sup> tour pour l'élection du recteur de l'ULiège

Ces mardi et mercredi, les membres de la communauté universitaire de l'ULiège étaient invités à désigner leur nouveau recteur pour les quatre prochaines années. Le recteur en place, Pierre Wolper, ne pouvant briguer un second mandat en raison de la limite d'âge, la Commission électorale avait retenu les deux seules candidatures. D'un côté, Jean Winand, professeur ordinaire à la faculté de Philosophie et Lettres et actuel premier vice-recteur en charge de la politique de développement. De l'autre, Anne-Sophie Nyssen, professeure ordinaire à la faculté de Psychologie et vice-rectrice en charge de l'enseignement et du bien-être.

Après dépouillement des bulletins ce jeudi, aucun candidat n'est parvenu à atteindre *a minima* 50 % des suffrages. La vice-rectrice est arrivée en tête avec 48,43 % des voix pondérées devant son adversaire qui totalise 40,47 % des suffrages. Les votes « à personne » ont totalisé 11,1 % des voix. Un second tour est donc d'ores et déjà programmé les mardi 10 et mercredi 11 mai.

Lors de ce premier tour, le personnel enseignant, ainsi que le personnel administratif, technique et ouvrier s'est fortement mobilisé avec des taux de participation de respectivement 85,18 et 76,34 %. Ce qui fut moins le cas du personnel scientifique (57,12 %) et des étudiants (22,93 %).

Le vote se déroule selon le suffrage universel pondéré. Autrement dit, les voix du personnel académique comptent pour 65 %, celles du personnel administratif pour 10 %, celles du personnel scientifique pour 10 % et celles des étudiants pour 15 %. Ce qui pourrait expliquer la moindre mobilisation de ces deux derniers groupes qui ont majoritairement voté pour Anne-Sophie Nyssen. CHARLOTTE HUTIN

## BURUNDI

## Le massacre des Hutus a lancé la spirale génocidaire

Le 29 avril 1972, un massacre de Tutsis dans le sud du Burundi mit le feu aux poudres et incita l'armée à décimer les Hutus. Ces massacres, qui firent jusqu'à 200.000 morts, sont inscrits dans la mémoire de tous les Burundais.



quête du pays.

## Comment se dénoua la « tresse de la nation »

Pas plus au Burundi qu'au Rwanda, de tels massacres sur une base ethnique n'étaient une fatalité. Rappelons que dans ces deux pays - d'anciennes monarchies conquises par les Allemands et reprises par les Belges après la Première Guerre mondiale -, l'unité de la nation était fondée sur la complémentarité entre cultivateurs et éleveurs, sur un même respect à l'égard du Mwami, le roi, qui, au Burundi, appartenait à une caste à part, les Ganwas. C'est le colonisateur qui, se fondant d'abord sur les Tutsis choisis comme relais d'un système d'administration indirecte, creusa le fossé entre les groupes ethniques et sociaux et affaiblit le pouvoir traditionnel qui représentait le ciment de la nation.

Dans le cas du Burundi, le dernier livre de Ludo De Witte (*Meurtre au Burundi*, éditions Investig'Action) a récemment démontré qu'à la veille de l'indépendance, alors que le fils du Mwami Louis Rwagasore avait été élu avec une écrasante majorité et incarnait l'unité du pays, il fut assassiné par un citoyen grec, Kageorgis, en lien avec le pouvoir colonial. A la veille de céder la main, la tutelle belge, et en particulier le Bureau des Affaires africaines, se méfiait de l'héritier du trône qui était à la fois le dépositaire du pouvoir traditionnel et un intellectuel, un tribun immensément populaire mais dont le « crime » était de s'être lié d'amitié avec Patrice Lumumba, le Premier ministre du Congo que les Belges haïrent jusqu'à provoquer son exécution.

De 1962 jusqu'en 1972, les dix premières années de l'indépendance du Burundi avaient été marquées par la mort de Rwagasore ainsi que par l'exemple du Rwanda voisin. Au Rwanda, en effet, la « révolution sociale » soutenue par les Belges et surtout les milieux catholiques avait porté au pouvoir les Hutus tandis que plus de 300.000 Tutsis avaient cherché refuge dans les pays voisins et que l'indépendance avait été précédée par des massacres de Tutsis.

## L'histoire tourne en boucle

Dans les deux pays, les sentiments d'insécurité et de haine ont, au fil des décennies, été exacerbés par les tragédies survenues dans le pays voisin : tant les Hutus au pouvoir au Rwanda que les Tutsis qui dominaient la politique et l'armée au Burundi se sentaient en insécurité. Tous soupçonnaient leurs compatriotes de vouloir suivre l'exemple du pays d'à côté ! C'est dans un tel contexte qu'un massacre de Tutsis dans le sud du Burundi en 1972 incita l'armée à se livrer à une répression à la fois brutale et sélective, décimant les Hutus éduqués et capables de diriger le pays.

Dans les deux pays, la peur de l'autre s'installa sur les collines, dénouant la « tresse de la nation »...

L'histoire tourne en boucle : faut-il rappeler qu'en 1993, c'est l'assassinat de Melchior Ndadaye, le premier président hutu démocratiquement élu au Burundi, qui renforça le camp des extrémistes hutus du Rwanda ? Ces derniers récupèrent les accords de paix d'Arusha et durcissent leur position face au Front patriotique rwandais composé d'exilés tutsis... Le 6 avril 1974, l'avion du président Habyarimana fut abattu par deux missiles partis d'un camp de la garde présidentielle, emportant deux chefs d'Etat, celui du Rwanda et celui du Burundi. Ce fut le point de départ des massacres des Tutsis et de la déstabilisation durable de la région des Grands Lacs.

## COLETTE BRAECKMAN

Jusqu'aujourd'hui, les Burundais, pudiques, préfèrent qualifier de *Ikiza* (catastrophe), les événements qui se succédèrent dès le 29 avril 1972 et que la Commission Vérité et Réconciliation mise sur pied à Bujumbura qualifiera plus tard de *génocide*. En réalité, la polémique sur les termes n'est pas éteinte parce que le massacre systématique de civils hutus se déclencha à la suite d'attaques dirigées contre les Tutsis. Ces agressions firent plus d'un millier de morts parmi les civils tutsis et suscitèrent une violente riposte de l'armée. La « machine infernale » des tueries sur une base ethnique était lancée et sa course n'est toujours pas terminée...

A cette époque, le journaliste français Jean-François Dupaquier enseignait depuis décembre 1971 à l'École nationale d'administration de Bujumbura. Un demi-siècle plus tard, sa mémoire est intacte, son indignation aussi : « Cinq mois après mon arrivée, les corps de la moitié de mes étudiants avaient fini dans un charnier. Dès le 30 avril, des officiers hutus avaient été arrêtés et massacrés, les militaires avaient organisé des rafles à l'université et, dans les prisons, les personnes arrêtées étaient liquidées nuit après nuit. »

## « Des camions poubelles chargés de cadavres »

« L'opération était bien organisée », se souvient Dupaquier. « Chaque soir, vers 23 heures, on voyait passer des camions poubelles. Au lieu de ramasser les ordures ménagères, ils se dirigeaient, chargés de cadavres, vers des fosses communes creusées dans la plaine de la Ruzizi (rivière longeant la frontière entre le Burundi et la République démocratique du Congo, par laquelle le lac Kivu se déverse dans le lac Tanganyika, NDLR). Le scénario était bien réglé : pendant les heures de bureau, les soldats arrivaient par convoi militaire et les soldats brandissaient des listes de personnes à arrêter. Les personnes désignées se laissaient guider vers les camions sans opposer la moindre résistance, des coups de crosse accéléraient le mouvement... Ensuite, le travail reprenait dans les bureaux... »

Dans les écoles, les administrations, au sein de l'armée, les rafles étaient sélectives : des étudiants ou des fonctionnaires, identifiés par leurs collègues comme suspects ou indésirables, étaient emmenés, uniquement parce qu'ils étaient Hutus. Très rapidement, se souvient Dupaquier, « la mécanique s'emballa à tel point que les militaires, les po-

## La commission Vérité et Réconciliation a qualifié de « génocide » ce que les Burundais, pudiques, appellent jusqu'aujourd'hui « Ikiza » (catastrophe).

liciers, les membres du parquet furent débordés. Dès ce moment, n'importe quel citoyen supposé tutsi et détenant une arme ou une parcelle d'autorité pouvait arrêter un individu considéré comme suspect du seul fait qu'il était hutu, le conduire en prison ou même le tuer discrètement ». Dans les écoles et à l'université, des « comités de délateurs » procédaient au recensement ethnique des détenus. Faute de carte d'identité ethnique, à la différence du Rwanda, les Hutus étaient identifiés au faciès... L'extermination quasi systématique des élèves et des étudiants hutus à partir de l'âge de douze ans était sans doute l'aspect le plus atroce de la répression, celui qui justifie le mieux le terme de *génocide*...

En Belgique aussi des témoins se souviennent du rappel des étudiants burundais qui se trouvaient en formation à l'École royale militaire : ils furent abattus à Bujumbura, à peine descendus de l'avion.

## Une élite décapitée

Fonctionnaires, militaires, intellectuels, simples étudiants, toute une élite burundaise appartenant à l'ethnie hutue fut ainsi éliminée. A l'époque, on murmurait : « Les Tutsis sont tranquilles pour une génération... »

En 2018, la Commission Vérité et réconciliation, convoquée par le président burundais Nkurunziza, adopta définitivement le terme *génocide* alors que, durant des décennies, les historiens préféraient qualifier de *tueries sélectives* et de *massacres à base ethnique* cette élimination systématique des Hutus ayant un certain niveau d'éducation ou de pouvoir.

De nos jours encore, ces « massacres fondateurs », qui firent entre 100.000 et 200.000 morts et provoquèrent l'exode de 150.000 réfugiés, sont inscrits dans la mémoire de tous les Burundais. En moins de trois mois, 10 % de la population avait été tuée ou avait pris la fuite. Ces tueries sont aussi régulièrement rappelées par le régime actuellement au pouvoir, présidé par le général Evariste Ndayishimiye qui a succédé à Pierre Nkurunziza, dont le père avait été massacré en 1972. Dans les camps de Tanzanie en effet, les réfugiés hutus s'étaient réorganisés, des mouvements d'opposition armés s'étaient créés, dont le CNDD (Comité national pour la défense de la démocratie) et préparaient la recon-

20011170

AUCTIONS

MonsAntic.com

Belgium

VENTE PUBLIQUE

CATALOGUEE

VENTE en LIVE sur Drouot Digital et sur Invaluable

DIMANCHE 8 mai 2022 à partir de 13h30

ULYSSE NARDIN

MASERÉEL F.

Diamant FANCY env 1,33cts

CHRISTOFLE, SABATTINI LINO

SIMONET BRUXELLES en argent

Exposition : du mercredi 4 mai au samedi 7 mai de 10h à 18h

Plus de 450 lots

Meubles anciens et de style, tableaux anciens et modernes, gravures, faïence, porcelaine, sculptures, objets d'art et de collection, bijoux, bandes dessinées, jouets ...

065 739 400

MONSANTIC Face au SHAPE - 193B, Rue Grande B-7020 MAISIERES MONS-BELGIQUE

Conditions complètes, catalogue et photos sur [www.monsantic.com](http://www.monsantic.com)